Lesquels certificats concernent les députés suivants et sont lus comme suit:-

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 15 novembre 1911.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatorzième jour du mois d'octobre dernier émis par Son Altesse Royale le Gouverneur général et adressé à James Hall, shérif de Halifax, Nouvelle-Ecosse, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable Robert Laird Borden, écuyer, député élu pour icelle, qui a accepté un office salarié sous la Couronne, savoir: président du Conseil privé; l'honorable Robert Laird Borden a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY, [L.S.]

Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

THOS. B. FLINT, écr.

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,
OTTAWA, 15 novembre 1911.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatorzième jour du mois d'octobre dernier émis par Son Altesse Royale le Gouverneur général et adressé à Frederick D. Barkwick, écr, 664 Spadina Avenue, Toronto, Ontario, comme officierrapporteur pour le district électoral de Toronto-Nord, dans la province d'Ontario, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, au lieu et place de l'honorable George Eulas Foster, écr, député élu pour icelle, qui a accepté un office salarié sous la Couronne, savoir: ministre du Commerce; l'honorable George Eulas Foster a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY, [L.S.]
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

THOS. B. FLINT, écr,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA, OTTAWA, 15 novembre 1911.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection en date du quatorzième jour du mois d'octobre dernier émis par Son Altesse Royale le Gouverneur général et adressé à Hercule Gohier, notaire public de Saint-Laurent, Québec, comme officier-rapporteur pour le district électoral de Jacques-Cartier, dans la province de Québec, pour l'élection d'un membre devant représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de l'honorable Frederick Desbartzch Monk, écr, député élu pour icelle qui a accepté un office salarié sous la Couronne, savoir: ministre des Travaux Publics; l'honorable Frederick Debartzch Monk a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JAMES G. FOLEY, [L.S.] .
Greffier de la Couronne en chancellerie, Canada.

THOS. B. FLINT, écr,

Greffier de la Chambre des Communes du Canada.